



**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**, le **Judi 05 octobre**  
Présents : **10** le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment  
En exercice : **17** convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,  
Votants : **14** sous la présidence de **Vincent BARRAUD**, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal **29 septembre 2023**

Présents : **10** Votants : **14**  
BARRAUD Vincent, ~~WATRIN Béatrice~~, ~~ETIENNE Jean~~, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel,  
~~BOITIER Jean-Louis~~, ~~FOUCHER Nicolas~~, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, AUTIN Martine,  
RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, ~~GAGNADRE Josselyne~~, ~~LOUIS Gilles~~, ~~AUDEBERT~~  
~~Délizia~~, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents excusés : LOUIS Gilles, AUDEBERT Délizia

Absents ayant donné pouvoir :

Mme WATRIN Béatrice à Mme TURPIN Sylvie, Mr ETIENNE Jean à Mr BARRAUD Vincent, Mr BOITIER  
Jean-Louis à Mr MOTARD Daniel, Mme GAGNADRE à Mme Josselyne AUTIN Martine,

Mr FOUCHER Nicolas à Mr BARRAUD Vincent : non recevable

Secrétaire de séance : MOTARD Daniel

**DE 072-2023-10-013 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT /  
COMPLEMENT A LA DEMANDE DE SUBVENTION LIEE AUX TRAVAUX DE  
GROSSES REPARATIONS DE L'ÉGLISE**

Daniel MOTARD rappelle au conseil municipal que par délibération du 25/05/2023 n°DE 043-  
2023/05-005 *DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT AU TITRE DU  
FONDS DE REVITALISATION POUR LES TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS* –

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	mercredi 11 octobre 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

**Hôtel de Ville**

27 rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 05 46 36 41 23 ■ Fax : 05 46 36 92 42  
mairie@ville-etaules17.fr ■ [www.mairie-etaules.fr](http://www.mairie-etaules.fr)

*CONSERVATION DU PATRIMOINE BÂTI / EGLISE* la commune avait sollicité une aide à hauteur de 40% du montant des travaux envisagés à l'église afin de conserver et conforter le clocher par scellement des poutres, et de procéder à la sécurisation de la ceinture de l'église. Lors de la visite de l'église pour prise de relevés il a été constaté que des travaux supplémentaires devaient être envisagés à l'intérieur du chœur de la chapelle. Le montant prévisionnel de ces travaux en sus est de 6.424,02 € HT. Aussi Daniel MOTARD propose au conseil municipal de solliciter un complément de subvention auprès du département à hauteur de 40% du montant des dépenses supplémentaires soit pour 2.569,61€

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix POUR, 0 voix CONTRE,*

*0 ABSTENTION*

- *SOLLICITE une subvention complémentaire auprès du département au titre du fonds de revitalisation pour les travaux de grosses réparations de l'église à hauteur de 40% du coût des travaux supplémentaires estimés à 6.424,02€ soit pour 2.569,61€*
- *CHARGE le maire de mener à bien ce dossier et l'autorise à signer toutes pièces nécessaires à intervenir*



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	mercredi 11 octobre 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

## Hôtel de Ville

27 rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 05 46 36 41 23 ■ Fax : 05 46 36 92 42

mairie@ville-etaules17.fr ■ [www.mairie-etaules.fr](http://www.mairie-etaules.fr)